

2019

Le catalogue des formations du RAPeL



RAPeL Rassemblement des Associations
de Promotion du Logement

À chaque question, sa réponse !

LE RAPeL, C'EST QUOI ?	3
Qu'est-ce qu'une APL ?	3
Quelles sont les missions du RAPeL ?	4
Pourquoi choisir les formations du RAPeL ?	4
À qui sont destinées les formations du RAPeL ?	6
ET POUR LES CURIEUX...	7
Pourquoi parle-t-on d'habitat plutôt que de logement ?	7
Quelle est l'histoire du RAPeL ?	7
QU'Y A-T-IL AU MENU DES FORMATIONS CETTE ANNÉE ?	8
DES INFOS PRATIQUES	9
Où et quand les formations du RAPeL se déroulent-elles ?	9
Combien coûtent les formations du RAPeL ?	9
Comment puis-je m'inscrire aux formations du RAPeL ?	9
DES FORMATIONS DE QUALITÉ	11
Une méthodologie adaptée au public cible	11
FORMATION 1	
Les balises de l'accompagnement social en matière d'habitat	12
FORMATION 2	
L'accompagnement social en matière d'habitat d'un public précarisé en situation de dépendance affective	14
FORMATION 3	
L'habitat et la santé mentale	16
FORMATION 4	
Des outils d'intelligence collective au service des projets du secteur du logement	18
FORMATION 5	
L'habitat et les droits des étrangers	20
FORMATION 6	
Une approche interculturelle dans le contexte professionnel du secteur du logement	22
FORMATION 7	
L'accompagnement technique et éducatif en matière d'habitat	24

Le RAPeL, c'est quoi ?

Le RAPeL, c'est le Rassemblement des Associations de Promotion du Logement.

Il s'agit d'une ASBL qui fédère, à ce jour, 22 Associations de Promotion du Logement (APL) sur tout le territoire wallon.

SON ÉQUIPE

Roger Nzabahimana, coordinateur 0472 / 39.58.76
Florence Vanhaeren, chargée de missions 0472 / 70.40.45

Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Attention, les inscriptions aux formations se font exclusivement par email à l'adresse suivante : info@rapel.be

SON ADRESSE

RAPeL
Rue Chevaufosse 78
4000 LIÈGE

Qu'est-ce qu'une APL ?

Une **Association de Promotion du Logement** s'adresse principalement aux **ménages en état de précarité** et agit pour l'**intégration sociale par l'habitat** de diverses manières.

Outre la **mise à disposition d'un habitat décent**, elle procure un **accompagnement social** gratuit sur le plan administratif, juridique et technique aux locataires mais également aux propriétaires qui le souhaitent.

Elle **forme et informe** ces personnes pour qu'elles accèdent et se maintiennent dans leur habitat. Elle soutient des **projets collectifs novateurs**. Elle porte des **initiatives ancrées localement** et répond aux besoins du terrain avec des **moyens à la fois publics et privés**.

Elle **travaille en réseau** de manière à unir ses forces avec celles de ses partenaires.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU RAPeL ?

Le RAPeL

- **Rassemble** les APL, recueille leurs attentes et dégage des perspectives pour y répondre.
- **Représente** les APL auprès des interlocuteurs privés et publics. Il vise à défendre leurs intérêts et à promouvoir leurs activités.
- **Développe** une connaissance approfondie du secteur des APL, sous-secteur du logement social.
- **Forme** des travailleurs sociaux pour contribuer à la professionnalisation du secteur de l'accompagnement social en matière d'habitat.

POURQUOI CHOISIR LES FORMATIONS DU RAPeL ?

Se loger est un besoin et un droit fondamental pour se déployer vers le monde.

L'accompagnement social en matière d'habitat est un incontournable pour garantir l'accès, mais surtout le maintien des plus démunis en logement.

Cependant, **accompagner en matière d'habitat ne s'improvise pas.**

« Son chez soi, c'est un peu de soi ». La matière « habitat » est fortement liée à l'intimité de la personne et reste une matière complexe à la croisée de différents aspects légaux, techniques, sociaux, administratifs et psychologiques.

*Accompagner
en matière
d'habitat ne
s'improvise pas !*

Par ailleurs, les formations initiales des travailleurs du secteur sont diverses et abordent très peu ce type d'intervention.

L'objectif du RAPeL est d'informer et de former les travailleurs sociaux à pratiquer cet accompagnement social en matière d'habitat qui ne peut s'apprendre sur les bancs de l'école sociale.

Le RAPeL est un **organisme de formations compétent** qui se situe au cœur du secteur des APL. Il dispose par conséquent de **travailleurs d'expérience** en formation continue et d'experts qui sont prêts à s'investir dans la formation de leurs pairs. Il **actualise son offre de formations** chaque année en fonction des besoins du terrain.



À QUI SONT DESTINÉES LES FORMATIONS DU RAPeL ?

Les formations du RAPeL sont destinées à **tous les travailleurs sociaux pour qui l'habitat apparaît comme une priorité**. Ces travailleurs peuvent être issus de divers organismes du secteur du logement au sens large : des APL, des AIS, des Régies de quartier, des maisons d'accueil, des cellules logement, d'autres opérateurs immobiliers tels que les SLSP (référénts sociaux), mais aussi les CPAS et les villes.

Ces formations s'adressent également aux **travailleurs issus d'organismes dont un des supports à l'autonomie, à l'insertion est l'habitat**, tels que les hôpitaux psychiatriques qui développent des projets-logements pour leurs patients, les services de Santé Mentale, les Services Jeunesse « 18-25 ans », ainsi que les EFT qui développent des logements pour leurs stagiaires.



Et pour les curieux...

POURQUOI PARLE-T-ON D'HABITAT PLUTÔT QUE DE LOGEMENT ?

Loin de s'opposer, le logement et l'habitat sont deux dimensions distinctes et complémentaires d'un même objet : l'immobilier. On pourrait dire que **l'habitat introduit l'humain au cœur de la brique**.

Ainsi, le concept d'habitat vient enrichir le logement d'une présence humaine. L'habitat se colore des interactions affectives, économiques et sociales de l'humain avec l'espace où il réside, mais aussi avec tous les êtres qui y vivent. C'est donc le concept « enrichi » de l'habitat que le RAPeL a choisi d'utiliser en complément du concept de logement.

*L'habitat
introduit l'humain
au cœur
de la brique*

QUELLE EST L'HISTOIRE DU RAPeL ?

En 2001, le secteur associatif investi dans le secteur du logement est menacé. C'est dans ce contexte que le RAPeL a vu le jour en devenant une association de fait en 2003. Il regroupait alors une quarantaine d'associations actives en matière d'habitat pour les plus démunis qui ont uni leurs forces pour obtenir la reconnaissance du secteur ainsi que la mise en place de l'agrément APL en 2005 et le refinancement progressif des associations membres.

En 2011, les membres décident de franchir un pas supplémentaire en créant une ASBL : le Rassemblement des Associations de Promotion du Logement. Depuis lors, l'accompagnement social en matière d'habitat est reconnu comme incontournable dans l'accès à l'habitat des plus démunis et dans leur maintien.

Les APL sont reconnues, agréées et financées pour ce travail.

Qu'y a-t-il au menu des formations cette année ?

Ces sept formations ont été soigneusement concoctées pour vous par des formateurs qualifiés et des travailleurs sociaux et techniques d'une grande expertise dans le domaine de l'habitat.

Inscrivez-vous au plus vite !

N° de la formation	Se former à quoi ?	Quand ça ?
1	Les balises de l'accompagnement social en matière d'habitat	3 jours Vendredi 15 mars 2019 Vendredi 22 mars 2019 Vendredi 29 mars 2019
2	L'accompagnement social en matière d'habitat d'un public précarisé en situation de dépendance affective	2 jours Lundi 6 mai 2019 Lundi 13 mai 2019
3	L'habitat et la santé mentale	2 jours Mardi 4 juin 2019 Jeudi 6 juin 2019
4	Des outils d'intelligence collective au service des projets du secteur du logement	2 jours Jeudi 5 septembre 2019 Jeudi 19 septembre 2019
5	L'habitat et les droits des étrangers	1 jour Lundi 9 septembre 2019
6	Une approche interculturelle dans le contexte professionnel du secteur du logement	2 jours Lundi 14 octobre 2019 Lundi 21 octobre 2019
7	L'accompagnement technique et éducatif en matière d'habitat	2 jours Lundi 18 novembre 2019 Lundi 25 novembre 2019

Vous ne trouvez pas de formation correspondant à vos attentes dans ce catalogue ?

Contactez-nous pour une formation sur mesure.

Des infos pratiques

OÙ ET QUAND LES FORMATIONS DU RAPeL SE DÉROULENT-ELLES ?

Toutes les formations du RAPeL ont lieu à la Maison des Trois Portes (rue de Bomel, 154 à 5000 Namur) de 9h à 16h. Un temps de midi est prévu de 12h à 13h.

Nous avons choisi la ville de Namur pour sa position centrale en Wallonie afin d'offrir nos formations à un maximum de travailleurs sociaux.



Maison des Trois Portes
Rue de Bomel 154 | 5000 NAMUR

COMBIEN COUTENT LES FORMATIONS DU RAPeL ?

Chaque jour de formation coûte :

- 65€ pour les membres du RAPeL
- 90€ pour les non-membres

Le repas de midi est inclus dans le prix. Ce repas comprend un sandwich et une boisson qui seront commandés le jour-même.

COMMENT PUIS-JE M'INSCRIRE AUX FORMATIONS DU RAPeL ?

Les inscriptions sont **obligatoires au moins un mois avant la date de la formation, par email** à l'adresse info@rapel.be, pour toutes les formations du RAPeL.

Votre inscription se fera en trois étapes :

1. Vous enverrez un email qui mentionne les informations suivantes :

1. Objet : Inscription formation(s) n°..., n°... et n°...
2. Nom et Prénom du ou des participant(s)
3. Fonction du ou des participant(s)
4. Nom et Localité de l'Organisme de travail
(ex : AIS, Maison d'accueil, RDQ, SLSP, etc.)
5. Adresse email et numéro de téléphone

2. Vous recevrez un email attestant de votre **demande d'inscription**. S'il reste des places pour la ou les formations que vous aurez sélectionnées, vous recevrez une note de frais avec les informations nécessaires pour effectuer votre paiement. Les formations sont organisées pour des groupes de 15 à 20 participants, à l'exception de la formation «L'habitat et la santé mentale» qui est limitée à 15 participants maximum.
3. Vous recevrez un email de **confirmation de votre inscription** à la suite de la réception de votre paiement. Idéalement, celui-ci doit être effectué au moins un mois avant le premier jour de la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

L'envoi d'une demande d'inscription est un engagement ferme à participer pleinement et intégralement à la formation. Par ce seul fait, le demandeur reconnaît également avoir pris connaissance des conditions spécifiques d'inscription qui suivent et les accepter.

Paie ment

La note de frais relative au montant total de l'inscription est transmise en annexe du courrier de demande d'inscription.

La note de frais doit être réglée par virement bancaire au moins un mois avant la première journée de formation.

Pour les administrations communales qui ne peuvent effectuer le paiement avant la date de la formation, il est demandé que soit fourni un bon de commande ou un extrait de la réunion du Collège actant son acceptation de l'inscription à la formation et de son paiement. Ce document sera fourni préalablement à la tenue de la journée de formation.

Défaut de paiement

Le RAPeL se réserve le droit de refuser la participation à la journée de formation à toute personne qui n'a pas satisfait aux conditions de paiement.

Annulation par le demandeur

Les annulations doivent obligatoirement nous être communiquées par email.

Tout désistement intervenant plus de 30 jours calendriers avant la date de la formation donne lieu au remboursement total du montant de l'inscription.

Passé ce délai, les annulations ne font plus l'objet de remboursement et la totalité du droit d'inscription est due. Cette procédure d'annulation s'applique à toute inscription enregistrée et confirmée, qu'elle ait fait l'objet ou non d'un paiement. Exception faite des motifs exceptionnels (maladie, accident, décès) et sur présentation d'une attestation ou d'une pièce justificative.

Annulation par l'organisateur

En cas de force majeure ou d'un nombre de participants insuffisant (minimum de 15 inscrits un mois avant le premier jour de formation), le RAPeL se réserve le droit d'annuler la tenue d'une journée de formation. Les annulations de notre part font toujours l'objet d'un remboursement intégral.

En cas d'annulation, vous serez averti(e) dans les plus brefs délais par GSM, téléphone ou par email.

Des formations de qualité

UNE MÉTHODOLOGIE ADAPTÉE AU PUBLIC CIBLE

Tous les modules du RAPeL proposent des méthodes de formation adaptées aux besoins du public de travailleurs auquel elles se destinent. De fait, chaque formation s'articule autour de **moments théoriques** et de **mis es en pratique**. Elle s'appuie sur les **expériences** et les **réalités des participants** en apportant des **éclairages** et des **solutions pratiques** via des **outils** et des **pistes de réflexion**. Les formateurs invitent les participants à s'impliquer activement dans la dynamique de formation.

FORMATION 1 : Les balises de l'accompagnement social en matière d'habitat

QUESTIONS ABORDÉES

- Comment accompagner les personnes en état de précarité vers l'habitat ?
- Comment les aider à accéder, à s'approprier puis à se stabiliser dans leur habitat ?
- Comment se positionner dans ce processus en tant que travailleur social ? Quelle posture adopter en tenant compte de son identité personnelle et du contexte de travail ?
- Que mettre en place concrètement pour y arriver ?
- Quel partenariat favoriser pour quel besoin ?



OBJECTIFS POURSUIVIS

Au terme de cette formation, vous serez capable de :

- Comprendre les enjeux de l'accompagnement social en matière d'habitat
- Dégager les moments-clés de l'accompagnement social en matière d'habitat
- Vous positionner en évitant les pièges d'un tel accompagnement
- Réfléchir à votre système de travail et de cadre institutionnel
- Construire un réseau de partenaires efficace

PROGRAMME EN BREF

- La définition de l'accompagnement social en matière d'habitat
- Le processus d'accompagnement, les moments-clés
- Le travail en réseau et partenariat pour y parvenir
- La triangulation du travail et le positionnement du travailleur social en lien avec les personnes concernées
- Les outils d'accompagnement et la contractualisation du travail social en lien avec l'habitat

FORMATRICES

Estelle RICHIR, coordinatrice de l'APL Relogeas

Laurence GRIDELET, assistante sociale de l'APL Habitat-Service

DATES

Les vendredis 15, 22 et 29 mars 2019

FORMATION 2 : L'accompagnement social en matière d'habitat d'un public précarisé en situation de dépendance affective

QUESTIONS ABORDÉES

- « Dépendance affective » chez les personnes en état de précarité, de quoi s'agit-il ?
- Où et quand cela commence et quels sont les enjeux ?
- Quelles sont les conséquences de ce phénomène et les points d'attention dans l'accompagnement social en lien avec l'habitat ?
- Quels outils pour accompagner en matière d'habitat un public précarisé en situation de dépendance affective ?



OBJECTIFS POURSUIVIS

Au terme de cette formation, vous serez capable de :

- Comprendre le phénomène de dépendance affective, ses causes et ses enjeux en lien avec le public cible
- Identifier les conséquences de ce phénomène dans l'accompagnement d'un public précarisé vers et dans son habitat
- Mettre en œuvre des outils d'accompagnement de ce public fragilisé

PROGRAMME EN BREF

- La définition, les causes et les enjeux de la dépendance affective
- Les conséquences directes et indirectes du phénomène dans l'accompagnement social en matière d'habitat
- Quelques témoignages pratiques à propos du phénomène
- Préparation des études de cas pour le deuxième jour
- Les prises en charge dans les pratiques quotidiennes pour accompagner ce public vers et dans l'habitat
- L'étude des cas développés lors de la première journée
- Le partage de quelques outils et astuces à partir de nos expériences de près de 25 ans dans l'accueil des personnes précarisées

FORMATEURS

Manu CONDÉ, chef du service « Promotion de la santé » et chargé de recherches-actions au sein de l'ASBL Comme chez nous

Manon DRALANTS, assistante en psychologie et référente du projet « Espace – Temps » au sein de l'ASBL Comme chez nous

DATES

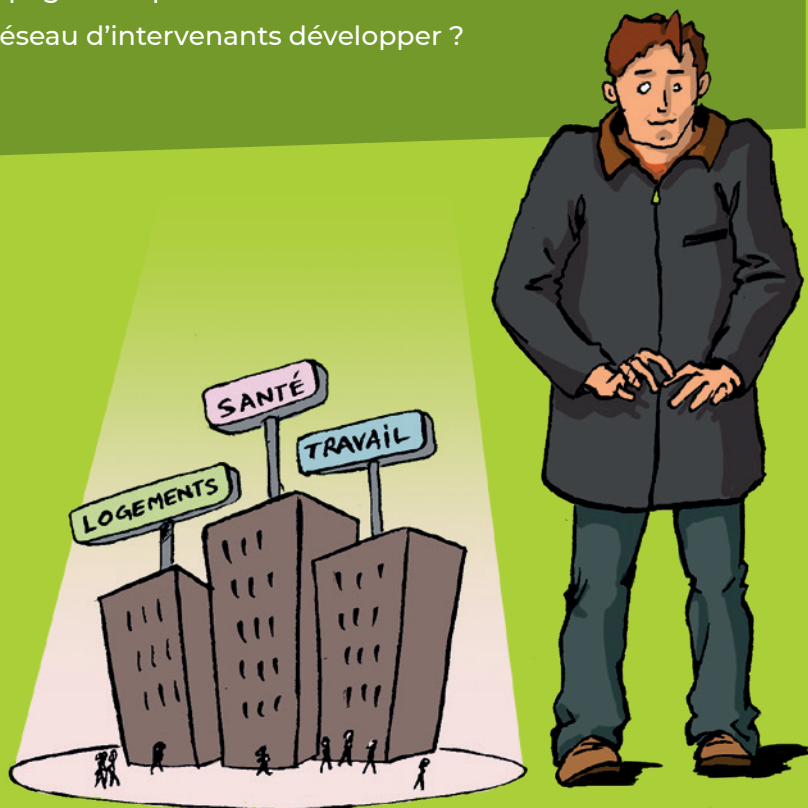
Le lundi 6 mai et le lundi 13 mai 2019

FORMATION 3 : L'habitat et la santé mentale

(Attention 15 participants maximum pour cette formation)

QUESTIONS ABORDÉES

- Quelles sont les maladies mentales que l'on peut rencontrer dans sa pratique professionnelle ?
- Quelles sont les conséquences de ces maladies dans l'accompagnement social en matière d'habitat ?
- Quels outils d'analyse et quelles démarches pour accompagner ce public dans et vers l'habitat ?
- Quel réseau d'intervenants développer ?



OBJECTIFS POURSUIVIS

Au terme de cette formation, vous serez capable de :

- Développer vos repères sur des notions de base de santé mentale
- Déstigmatiser la psychiatrie
- Vous poser les bonnes questions à partir de situations concrètes de maladie mentale
- Vous construire un réseau d'intervenants dans une situation de maladie mentale

PROGRAMME EN BREF

- Passage en revue des maladies mentales
- Échanges autour de situations rencontrées dans la pratique professionnelle
- La personne non demandeuse - Comment aborder la santé mentale ?
- Vidéo/témoignage
- Présentation des services de santé mentale
- Quizz sur la santé mentale
- Découverte d'outils d'analyse et d'accompagnement du public dans et vers l'habitat
- Apports théoriques :
 - o La fonction symbolique de l'habitat
 - o Les nouvelles pathologies
 - o Le syndrome de Diogène
- Analyse de situations pratiques
- Jeu : construire un réseau d'intervenants efficace

FORMATRICES

Claire GANZITTI et Fiona ROMAN du SPAD Concertho
(Service de Soins Psychiatriques À Domicile de Leuze-en-Hainaut)

DATES

Les mardi 4 et jeudi 6 juin 2019

FORMATION 4 : Des outils d'intelligence collective au service des projets du secteur du logement

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux travailleurs sociaux qui animent régulièrement des groupes dans le cadre de leur travail. Par exemple, il pourrait s'agir de gérer des collectifs d'habitants, de propriétaires, de locataires, d'animer des ateliers de formation à l'habitat ou encore des comités de quartier, comme c'est le cas pour les médiateurs sociaux.

QUESTIONS ABORDÉES

- Quels outils participatifs choisir pour quels objectifs, publics et contenus ?
- Comment gérer les dynamiques et les particularités de certains groupes et communiquer efficacement avec tous (personnalité, handicap, santé mentale, niveau socio-culturel, âge) ?
- Quels outils de prévention et de gestion de conflits utiliser ?
- Comment maintenir l'implication des participants au cours des projets ?
- Quelle place pour le travailleur social dans la gestion du groupe ?



OBJECTIFS POURSUIVIS

Au terme de cette formation, vous aurez les bases pour :

- Poser un cadre sécurisant favorisant l'émergence de l'intelligence collective
- Choisir un outil d'animation en fonction de vos objectifs, publics et contenus
- Mettre en œuvre un outil d'intelligence collective de manière efficace
- Maintenir l'implication des participants au cours des projets en tenant compte de leurs besoins
- Prendre position en tant que travailleur social par rapport au groupe

PROGRAMME EN BREF

- Les concepts qui seront abordés : l'intelligence collective, l'intelligence émotionnelle, la sociocratie ou dynamique participative
- Les outils qui seront explicités et/ou expérimentés (dans la mesure du possible) :
 - o Le tour d'ouverture / de fermeture
 - o Le réseautage mobilisant
 - o La prise de décision en démocratie profonde
 - o Un outil de gestion de projet «L'Arête de poisson»
 - o La prise de décision par consentement
 - o Le World Café
 - o Le Mandala holistique
 - o Le jeu de la ficelle
 - o Le processus de Communication Non Violente
 - o L'élection sans candidats
 - o Le photo-langage

FORMATEURS

Evelyne DODEUR, consultante, formatrice et facilitatrice de l'ASBL Collectif
Laurence BRAET, chargée de missions éducation permanente et médiations au sein de l'ASBL Habitat et Participation

DATES

Le jeudi 5 septembre et le jeudi 19 septembre 2019

FORMATION 5 : L'habitat et les droits des étrangers

QUESTIONS ABORDÉES

- Quels sont les moyens d'accès au logement pour les personnes étrangères ?
- Quelles conditions de régularité de séjour permettent l'accès au logement public ?
- Comment accompagner une personne qui perd ou risque de perdre son logement ?



OBJECTIFS POURSUIVIS

Au terme de cette formation, vous serez capable de :

- Acquérir les connaissances de base en droit des étrangers
- Apprendre à identifier des documents de séjour et les associer à une situation concrète
- Vous familiariser avec les différentes procédures permettant d'obtenir ou de maintenir un droit de séjour en Belgique

PROGRAMME EN BREF

- Le droit au logement des étrangers : quelles sont les spécificités du logement public ?
- La régularité du séjour : principes, exceptions, titres de séjour
- L'obtention, le maintien et le retrait du droit de séjour

FORMATEUR

Erica VAN DIJK, juriste-formatrice de Droits Quotidiens

DATE

Le lundi 9 septembre 2019

FORMATION 6 : Une approche interculturelle dans le contexte professionnel du secteur du logement

QUESTIONS ABORDÉES

- Comment analyser et décoder les processus engendrés par le contexte multiculturel de notre société ?
- Comment établir une communication interculturelle efficace dans nos rapports privés comme professionnels ?
- Comment appréhender « l'approche interculturelle » et ses enjeux identitaires ?
- Quelles postures adopter dans son contexte professionnel ?



OBJECTIFS POURSUIVIS

Au terme de cette formation, vous serez capable de :

- Développer des clés de compréhension des situations interculturelles issues de vos propres cadres de référence et de ceux des autres acteurs évoluant dans notre société
- Utiliser des outils de réflexion sur vos pratiques professionnelles liées au décodage culturel
- Distinguer les processus liés à l'émergence de phénomènes tels que la discrimination, l'exclusion sociale et culturelle ou le rejet de toute forme d'altérité
- Développer des stratégies visant à reconnaître et à lutter contre ces phénomènes
- Développer des processus favorisant la communication interculturelle

PROGRAMME EN BREF

- Définition d'un cadre d'échanges sécurisé (attentes, craintes et règles de vie du groupe)
- Clés de compréhension des situations interculturelles
- Réflexion sur l'origine et la nature des messages liés aux personnes étrangères
- Définition de la théorie des identités sociales (de Tajfel et Turner)
- Construction des bases du processus de décentration
- Approche réflexive sur les notions de mandats et de cadre professionnel
- Questionnement sur la posture d'intervenant social
- Analyse d'un cas pratique
- Définition de bonnes pratiques professionnelles liées à des situations interculturelles
- Identification des acteurs et des ressources disponibles pour répondre aux besoins

FORMATEUR

Jean-Sébastien MAHU, formateur au Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (CRVI)

DATES

Les lundis 14 et 21 octobre 2019

FORMATION 7 : L'accompagnement technique et éducatif en matière d'habitat

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à tout travailleur social et/ou technique au contact de personnes fragilisées et confrontées à des problématiques d'occupation technique d'un logement.

QUESTIONS ABORDÉES

- Quelle est la spécificité de l'accompagnement technico-social et le lien entre normes et intimité ?
- Quelles sont les normes de salubrité, de surpeuplement et de sécurité en logement ?
- Quelles sont les pathologies du bâtiment (humidité, condensation) ?
- Quels sont les droits et devoirs des propriétaires et locataires en matière d'entretien du logement ?
- Comment reconnaître et faire face à une situation problématique dans un logement ?
- Comment aider les locataires à s'approprier leur habitat ?
- Quels astuces et conseils apporter aux usagers du logement (gestion des énergies, etc.) ?
- Quels outils d'accompagnement technico-social utiliser et quand ?
- Quels sont les aides et services existants pour améliorer le confort des logements ?



OBJECTIFS POURSUIVIS

Au terme de cette formation, vous serez capable de :

- Connaître et comprendre les normes de salubrité, de surpeuplement, de sécurité, les pathologies du bâtiment ainsi que les droits et devoirs des propriétaires et des locataires en matière d'entretien du logement
- Identifier les situations problématiques dans un logement et mobiliser les techniques adéquates du bâtiment
- Construire votre propre boîte à outils de l'accompagnement technico-social au sein d'un logement privé ou public
- Construire un réseau d'intervenants efficace pour développer la pédagogie de l'habiter

PROGRAMME EN BREF

- Les normes de sécurité, de salubrité et de surpeuplement
- Les pathologies du bâtiment : humidité, condensation et les systèmes de ventilation
- Les aides et services existants pour l'amélioration du confort des logements
- La gestion des énergies et des équipes techniques du logement
- L'entretien du logement : droits et devoirs des propriétaires et des locataires
- Le réseau d'intervenants efficace pour développer la pédagogie de l'habiter

FORMATEURS

Anne-Catherine RIZZO, directrice de l'APL Relogeas

Estelle RICHIR, coordinatrice au sein de l'APL Relogeas

Stefano CALI, technicien en bâtiment au sein de l'APL Relogeas

DATES

Les lundis 18 et 25 novembre 2019

Notes

Notes



RAPeL | Rassemblement des Associations de Promotion du Logement
Rue Chevaufosse 78 | 4000 Liège | info@RAPeL.be | www.RAPeL.be

Avec le soutien de
la



Wallonie



RAPeL Rassemblement des Associations
de Promotion du Logement